Image not found or type unknown

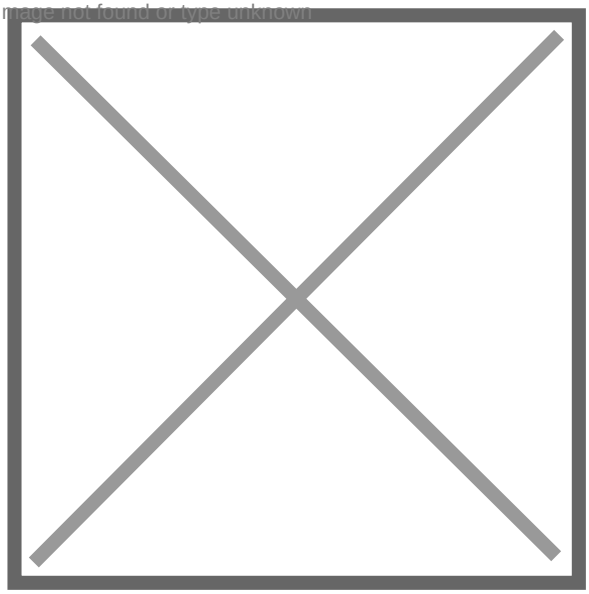

Comment calculer l'indémnité compensatrice des congés payés

Par **CREVETTE972**, le **29/07/2009** à **16:40**

bonjour,
je fini avec l'assistante maternelle le 31 juillet 2009,

nous avons étabir un premier contrat le 1septembre 2008 au Janvier 2009
45h30 par semaines du lundi au vendredi

sur une mensualisation d'heure d'accueil dans le mois 181,20 heures
4,31brut=3,34net
sur mensualisation de 48 semaines
3,50 euro entretien
de septembre à janvier 2009 je lui payais en brut 780,97 euros soit 605,20euros net (sans indémnité d'entretien)

apres nous avons fait un contrat avenant

de février2009 à juillet 2009

40heures/semaines du lundi au vendredi
sur une mensualisation d'heure d'accueil dans le mois 160heures

pour le mois de février 689,60+65,72(heures supplémentaire)=755,32 brut =585,34 net avec entretien 644,84 net

mars 689,60 brut=534,40 net=611,40 net (entretien)

avril 689,60brut=534,40 net=576,41net (entretien)

mai 689,60+83,61(heures supplémentaires)=773,21=599,18net
=655,18net(entretien)

juin 689,60+39,65(heures supplémentaire)=729,25=565,14net=628,14 net (entretien)

juillet 689,60brut = 534,40net=611,40net (entretien) il n'y aura pas d'heure supplémentaire

avec l'accord de la nourrice on se base sur le contrat d'avenat qui début du 1 septembre 2008au 31 juillet 2009 pour calculer le congés payés plus l'indémnité des congés payés et le solde de tous compte

elle n'a jamais pris le 2,5jours par mois de septembre 2008 à Juillet 2009
elle prends que c'est congés le mois d'aout que je lui dois.

mais quand on va tous calculer elle aurai fait trop d'heures si on se bas sur le contrat d'avenant.

je voudrais avec mes calcule à moi que vous me calculer les congés
payés+l'indémnités de congés payés +les soldes de tout compte

merci de vouloir m'aider.

astrid

nous avons établie le contrat sur une année complète voila ce que j'ai trouvé comme résultat dis moi si c'est bon
en année complete de sept 2008 au janvier 2009= 11 mois d'accueil je la mets 52 semaines-4 semaines= 48 semaines

en fait je mettais pas ma fille pendants les vacance de paques et noel

3.34x45.30x48/12=605.20 euros net que je lui versais depuis le mois de sept 2008
= 780.97 euros brut

3.34x40x48/12=534.40 euros net que je lui verse depuis le mois de février 2009
= 689.60 euros brut
semaines reellement travaillés je trouve 44 semaines
44/4= mois de travailles effectif

11x2.5jours=27.5 jours ouvrables= 28 jours de droit acquis ouvrables.
je lui dois 2 jours de congés payés parce qu'elle n'as jamais pris de congés dans le mois.
30jours/6x5=25 jours
3.34x25x8heurs=668 euros net
4.31x25x8heurs=862 euros brut
je lui dois 668 euros net en indemnité compensatrice de congés payés +le salaires du mois

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

de juillet c'est bien le solde de tout compte
comment je fais pour lui payés les deux jours est ce que je dois faire 3.34x2.5x2=16.70 euros net que je rajoute au 668 euros net

apres il y a une autre méthode
10% des totale de salaires perçus de sept2008 à juillet2009

781.96x5=3909.80 euros brut(sept2008 à janvier2009)

756.36+690.54+690.54+774.23+730.26+730.26=4372.19 euros brut(février 2009 à juillet2009)
totale: 3909.80+4372.19=8281.99x10%=828.19 euros brut
=640.93 euros brut
je lui dois comme indémnité compensatrice de congé payé 640.93 euros net + le mois de juillet2009

je voudrais savoir la quelle methode je dois prendre
et quand je fais le calcule totale des salaires perçus est ce que je dois mettre juillet dedans

merci de votre compréhension s'il vous plait c'est vraiment urgent j'ai personne d'autre pour m'aider j'ai trouvé ses informations sur le site employer-une-nounou.info dis moi s'il vous plait si c'est bon. merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés